

Rentrée scolaire 2023
Classe de MS

Liste des fournitures :

- Une paire de chaussons tenant bien aux pieds (sans lacets) permettant les activités sportives en salle (marquée au nom de l'enfant),
- Un oreiller muni d'une taie et une petite couverture, l'ensemble étant marqué au nom de l'enfant (le tout dans un grand sac marqué au nom de l'enfant),
- 1 paquet de lingettes (marqué au nom de l'enfant),
- 2 photos d'identité (merci de noter le nom et le prénom de l'enfant au dos des photos),
- Un petit sac à dos pouvant contenir un petit cahier 17 cm X 22 cm (**sans roulettes**),
- Un classeur rigide pour feuilles A4 4 anneaux, dos 40 mm (marqué au nom de l'enfant),
- 3 bâtons de colle 40 g (marqués au nom de l'enfant).
- Un sac en tissu type « tote-bag » pouvant contenir le classeur (marqué au nom de l'enfant)
- Une gourde d'eau (qui restera dans le sac de votre enfant, qui devra être remplie quotidiennement et marquée au nom de l'enfant).

Afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie pour l'habillage, le passage aux toilettes, il est recommandé d'éviter :

- *Les chaussures à lacets (ou très difficiles à enfiler),*
- *Les bretelles,*
- *Les ceintures.*

Veillez marquer (avec un simple stylo bille) tous les vêtements que les enfants sont susceptibles d'enlever en classe (blouson, bonnet, écharpe, moufles, chaussures, gilet, sweat...) ainsi que le doudou.

Mis à part le doudou (ou la peluche) indispensable pour la sieste, il est demandé que les enfants n'apportent pas d'objets personnels en classe.

Concernant la tétine, que certains enfants utilisent pour la sieste, il est demandé de la marquer au nom de l'enfant et de la déposer dans une petite boîte afin qu'elle reste dans le lit à l'école.

Bonnes vacances

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2023

Rentrée scolaire 2023
Classe de MS

Liste des fournitures :

- Une paire de chaussons tenant bien aux pieds (sans lacets) permettant les activités sportives en salle (marquée au nom de l'enfant),
- Un oreiller muni d'une taie et une petite couverture, l'ensemble étant marqué au nom de l'enfant (le tout dans un grand sac marqué au nom de l'enfant),
- 1 paquet de lingettes (marqué au nom de l'enfant),
- 2 photos d'identité (merci de noter le nom et le prénom de l'enfant au dos des photos),
- Un petit sac à dos pouvant contenir un petit cahier 17 cm X 22 cm (**sans roulettes**),
- Un classeur rigide pour feuilles A4 4 anneaux, dos 40 mm (marqué au nom de l'enfant),
- 3 bâtons de colle 40 g (marqués au nom de l'enfant).
- Un sac en tissu type « tote-bag » pouvant contenir le classeur (marqué au nom de l'enfant)
- Une gourde d'eau (qui restera dans le sac de votre enfant, qui devra être remplie quotidiennement et marquée au nom de l'enfant).

Afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie pour l'habillage, le passage aux toilettes, il est recommandé d'éviter :

- *Les chaussures à lacets (ou très difficiles à enfiler),*
- *Les bretelles,*
- *Les ceintures.*

Veillez marquer (avec un simple stylo bille) tous les vêtements que les enfants sont susceptibles d'enlever en classe (blouson, bonnet, écharpe, moufles, chaussures, gilet, sweat...) ainsi que le doudou.

Mis à part le doudou (ou la peluche) indispensable pour la sieste, il est demandé que les enfants n'apportent pas d'objets personnels en classe.

Concernant la tétine, que certains enfants utilisent pour la sieste, il est demandé de la marquer au nom de l'enfant et de la déposer dans une petite boîte afin qu'elle reste dans le lit à l'école.

Bonnes vacances

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2023